



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation préoccupante du collège Georges Braque à Neuilly-sur-Marne

Question écrite n° 16273

Texte de la question

M. Thomas Portes attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la situation préoccupante du collège Georges Braque à Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis. Ce collège, construit en 1972, accueille aujourd'hui plus de 600 élèves dans un état de délabrement matériel et humain, compromettant sérieusement le bien-être et la sécurité tant des élèves que des enseignants. Le personnel du collège, œuvrant dans un environnement classé réseau d'éducation prioritaire (REP), a pris connaissance de la dotation horaire globale prévoyant l'ouverture de trois classes supplémentaires pour la rentrée 2024, portant ainsi le total des effectifs à 800 élèves. Cette augmentation considérable du nombre d'élèves (+25 % depuis 2018) sans agrandissement ni rénovation des locaux suscite légitimement des inquiétudes quant à une détérioration significative des conditions d'accueil et d'organisation des services déjà confrontés à de nombreux problèmes. En effet, malgré une hausse constante du nombre d'élèves ces dernières années, l'effectif des assistants d'éducation n'a pas été revu à la hausse, ce qui a des répercussions concrètes sur la sécurité tant des élèves que du personnel éducatif. Les déplacements dans les couloirs deviennent de plus en plus difficiles et dangereux et les heures de permanence se déroulent désormais régulièrement dans la cour de récréation faute de personnel et de salles disponibles. Avec un taux d'occupation des salles déjà à 85 %, ce chiffre pourrait atteindre 96 % avec une augmentation des effectifs à 800 élèves. De plus, le nombre insuffisant d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) ne permet pas un suivi efficace des élèves ayant des besoins spécifiques. À ces problématiques s'ajoutent le non-remplacement de l'assistant social, l'absence du médecin scolaire et le besoin d'un conseiller principal d'éducation (CPE) supplémentaire. Comme de nombreux établissements en Seine-Saint-Denis, les conditions matérielles se dégradent également, avec des salles de classe présentant des fissures, des tables et des chaises cassées, voire des infiltrations d'eau, y compris dans l'infirmerie. En hiver, les températures chutent en dessous de 12 degrés dans les salles de classe, tandis qu'en été, elles dépassent souvent les 33 degrés. En ce qui concerne la cour de récréation, le préau est insuffisant pour accueillir tous les élèves en cas de pluie. Face à cette situation alarmante, les enseignants du collège Georges Braque sont en grève depuis le 26 février 2024, une mobilisation largement soutenue par les parents d'élèves, préoccupés par les conditions d'enseignement de leurs enfants. Dans ce contexte, il souhaite savoir si le ministère prévoit des mesures urgentes pour remédier à cette situation et garantir un environnement serein et sécurisé pour les enseignants et les élèves du collège Georges Braque.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Portes](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16273

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2005

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)